30 septembre 2008 **08.186**

Motion du groupe socialiste

Changement de mode d'imposition immobilière

Le Conseil d'Etat est invité à étudier le remplacement des lods par un impôt foncier cantonal calculé, par exemple, par mètre carré de terrain. Un tel changement aurait l'avantage de pénaliser la thésaurisation plutôt que la transaction. Par ailleurs, l'impôt foncier présente une grande stabilité, contrairement aux lods qui fluctuent en fonction du marché immobilier.

L'urgence est demandée.

Signataires: P. Bonhôte, Frédéric Cuche, O. Duvoisin, T. Huguenin-Elie, M. Debély, François Cuche, C. Bertschi, N. Fellrath, C. Mermet, D. Schürch, E. Flury et A. Tissot Schulthess.